

Bachelier : assistant social

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS Tél : +32 (0) 65 40 41 45 Fax : +32 (0) 65 40 41 55 Mail : social.mons@helha.be
HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax : Mail : social.montignies@helha.be
HELHa Campus Montignies (HD) 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax : Mail : social.montignies@helha.be
HELHa Louvain-la-Neuve Rue de l'Hocaille 10 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE Tél : +32 (0) 10 48 29 63 Fax : Mail : social.lln.bac@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 213 Méthodologie du travail social 2			
Code	SOAS2B13	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	9 C	Volume horaire	90 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<p><u>HELHa Campus Mons</u> Philippe DEGIMBE (philippe.degimbe@helha.be) Véronique POURVEUR (veronique.pourveur@helha.be) Marcel LACROIX (marcel.lacroix@helha.be) Bérengère JUVENT (berengere.juvent@helha.be) Hélène DELCOURT (helene.delcourt1@helha.be)</p> <p><u>HELHa Campus Montignies</u> Patricia SCORNEAU (patricia.scorneau@helha.be) Stéphane DESPONTIN (stephane.despontin@helha.be) Valérie ALBERTUCCIO (valerie.albertuccio@helha.be)</p> <p><u>HELHa Campus Montignies (HD)</u> Patricia SCORNEAU (patricia.scorneau@helha.be) Thierry MARTIN (thierry.martin@helha.be) Valérie ALBERTUCCIO (valerie.albertuccio@helha.be)</p> <p><u>HELHa Louvain-la-Neuve</u> Anne WALRAVENS (anne.walravens@helha.be) Michel HANOT (michel.hanot@helha.be) Benjamin LEVAQUE (benjamin.levaque@helha.be) Mireille RADERMECKER (mireille.radermecker@helha.be) Anne RAKOVSKY (anne.rakovsky@helha.be) Marie-Laure SIX (marie-laure.six@helha.be)</p>		
Coefficient de pondération	90		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement vise à l'acquisition par l'étudiant d'outils, de méthodes et de techniques utiles à l'intervention sociale dans ses dimensions individuelle, collective et communautaire. Elle permet à l'étudiant de penser et de structurer son action. Elle contribue ainsi au développement des savoirs, savoir-faire et savoir-être propres au travail social.

Cette unité d'enseignement contribue à former l'étudiant pour soutenir dans l'exercice de son métier d'Assistant(e) Social(e) la et/ ou les famille(s) de situations professionnelles suivante(s) :

FS1 Mise en place des conditions favorisant l'émergence, la restauration et le renforcement du lien social avec et entre les différents acteurs à tous les niveaux

FS2 Construction d'un positionnement professionnel et citoyen au regard des fondements et questionnements déontologiques et éthiques

FS3 Reconnaissance des compétences, mobilisation des ressources et développement du pouvoir d'agir des différents acteurs dans les contextes d'intervention pour promouvoir les changements

FS4 Affirmation, défense et promotion des droits individuels et collectifs en vue de favoriser un processus d'émancipation des personnes, des groupes et des collectivités

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **ETABLIR UNE COMMUNICATION PROFESSIONNELLE**

- 1.2 Recueillir, traiter et transmettre des informations dans le respect des règles déontologiques
- 1.4 Adopter le langage professionnel du secteur
- 1.5 Rédiger, synthétiser et argumenter

Compétence 2 **INTERAGIR AVEC SON MILIEU PROFESSIONNEL**

- 2.2 Stimuler, créer et articuler des dynamiques de collaboration, de coopération et de concertation professionnelles avec les bénéficiaires, les professionnels et les réseaux
- 2.3 Recourir aux outils, techniques et méthodes les plus appropriés en vue de favoriser l'agir ensemble

Compétence 3 **INSCRIRE SA PRATIQUE DANS UNE REFLEXION CRITIQUE, CITOYENNE ET RESPONSABLE**

- 3.1 Construire son identité professionnelle
- 3.2 Interroger, évaluer et ajuster sa pratique et son positionnement
- 3.3 Exercer un jugement professionnel.
- 3.4 Mener une réflexion en vue de prendre des décisions responsables
- 3.5 Actualiser, enrichir ses compétences (savoirs, savoir-faire, savoir-être) dans une optique de développement professionnel et personnel.

Compétence 4 **IDENTIFIER, ANALYSER ET QUESTIONNER LES CONTEXTES SOCIETAUX POUR EN COMPRENDRE LES ENJEUX**

- 4.4 Construire un regard critique

Compétence 5 **Identifier et analyser les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés.**

- 5.1 Clarifier les difficultés, les besoins, les demandes, les attentes, les intérêts des personnes, des groupes et des communautés.
- 5.2 Identifier les ressources et compétences potentiellement mobilisables des personnes, des groupes et des communautés.
- 5.3 Relier les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés avec le contexte social dans lequel elles s'inscrivent.
- 5.4 Etablir des relations entre les éléments constitutifs de la situation en vue d'élaborer un processus d'intervention.

Compétence 6 **ELABORER, METTRE EN ŒUVRE ET EVALUER AVEC LES PERSONNES, LES GROUPES ET LES COMMUNAUTES UN PROCESSUS D'INTERVENTION SOCIALE**

- 6.1 Clarifier les mandats professionnel, institutionnel et social
- 6.2 Mettre en œuvre les méthodes, les techniques et les outils d'intervention les plus appropriés et adaptés aux situations rencontrées
- 6.3 Associer les personnes, les groupes et les communautés aux processus d'intervention sociale
- 6.4 Favoriser et soutenir l'autonomie et la responsabilité des personnes, des groupes et des communautés
- 6.5 Evaluer les méthodes, les pratiques, les actions entreprises, les résultats des actions et les effets du processus d'intervention
- 6.6 Clôturer l'intervention et la réorienter si nécessaire

Compétence 7 **CONSTRUIRE, DEVELOPPER ET GERER DES RELATIONS PROFESSIONNELLES AVEC LES PERSONNES, LES GROUPES ET LES COMMUNAUTES**

- 7.1 Etablir une relation d'aide, avec les personnes, les groupes, et les communautés
- 7.2 Reconnaître et accorder une place significative d'acteur aux personnes, aux groupes et aux communautés
- 7.3 Acquérir et développer des habiletés relationnelles
- 7.4 Ajuster ses relations professionnelles en fonction des enjeux et des contextes

Compétence 8 **Soutenir et promouvoir le changement social et l'innovation**

- 8.1 Valoriser l'engagement et la participation citoyenne des usagers.
- 8.2 Mener des actions de sensibilisation, de mobilisation, de conscientisation et s'y investir.
- 8.3 Promouvoir la culture et la participation culturelle dans une perspective d'émancipation.
- 8.4 Développer la créativité.
- 8.5 Mettre en débat les questions sociales actuelles et émergentes.

Acquis d'apprentissage visés

- I. Analyser une situation sociale et une intervention en explorant différents niveaux : individuel, relationnel, groupal, organisationnel, institutionnel et sociétal
- II. Identifier et analyser les différentes phases du processus global d'intervention
- III. Expérimenter en « micro enseignement » les outils, techniques et méthodes d'intervention
- IV. Donner du sens au choix des méthodes
- V. Mobiliser des habiletés relationnelles nécessaires à l'exercice du métier

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : SOAS1B15, SOAS1B16

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

+ HELHa Campus

Mons

SOAS2B13B Travail social individualisé 30 h / 3 C

SOAS2B13C Travail social de groupe 30 h / 3 C

SOAS2B13D Travail social communautaire 30 h / 3 C

+ HELHa Campus

Montignies

SOAS2B13E Méthodologie du travail social individuel 45 h / 4 C

SOAS2B13F Méthodologie du travail social de groupe 30 h / 3 C

SOAS2B13G Méthodologie de l'action collective 15 h / 2 C

+ HELHa Campus

Montignies (HD)

SOAS2B13X Méthodologie du travail social individuel 45 h / 4 C

SOAS2B13Y Méthodologie du travail social de groupe 30 h / 3 C

SOAS2B13Z Méthodologie de l'action collective 15 h / 2 C

+ HELHa Louvain-la-Neuve

SOAS2B13A Méthodologie intégrée du travail social 90 h / 9 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 90 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

+ HELHa Campus

Mons

SOAS2B13B Travail social individualisé 30

SOAS2B13C Travail social de groupe 30

SOAS2B13D Travail social communautaire 30

+ HELHa Campus

Montignies

SOAS2B13E Méthodologie du travail social individuel 40

SOAS2B13F Méthodologie du travail social de groupe 30

SOAS2B13G Méthodologie de l'action collective 20

+ HELHa Campus

Montignies (HD)

SOAS2B13X Méthodologie du travail social individuel 40

SOAS2B13Y Méthodologie du travail social de groupe 30

SOAS2B13Z Méthodologie de l'action collective 20

+ HELHa Louvain-la-Neuve

SOAS2B13A Méthodologie intégrée du travail social 90

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Le seuil de réussite pour acquérir les crédits de l'unité d'enseignement est de 10/20. Néanmoins le jury peut souverainement proclamer la réussite de l'unité d'enseignement, même si le seuil de réussite n'est pas atteint pour autant que le déficit soit jugé acceptable au vu de l'ensemble des résultats (cf. articles 139 et 140 du Décret « Paysage »).

La décision du jury, de portée individuelle, est dûment motivée.

POUR LES DEPARTEMENTS DE MONS ET MONTIGNIES (HJ et HD)

Si toutes les AA composant l'UE sont évaluées par une note supérieure ou égale à 10/20, la note de l'UE est obtenue en effectuant une moyenne pondérée des notes obtenues pour les évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent. La note de l'UE est alors arrondie à « .5 » ou au nombre entier.

Le jury de délibération octroie alors définitivement les crédits correspondant à cette UE.

Quand il est constaté un déficit non acceptable dans une ou plusieurs des activités d'apprentissage composant l'UE, de sorte que les acquis d'apprentissage visés ne peuvent être considérés comme acquis par l'étudiant, la moyenne pondérée ne sera pas effectuée :

- S'il est constaté une note de moins de 10/20 dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, cette note d'échec sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).
- Dès que 2 échecs sont constatés - quelle que soit l'ampleur des échecs - , la note d'échec la plus faible sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour une ou d'autres activités d'apprentissage composant l'UE).
- En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), Z (zéro), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la mention dont question sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).

Dans ces cas de figure, le jury peut ne pas octroyer les crédits correspondant à l'UE.

Ces dispositions en matière de notation de l'UE restent identiques quelle que soit la période d'évaluation.

En cas d'ajournement pour l'UE à l'évaluation du 3e quadrimestre.

dans l'hypothèse où la délibération du jury de juin n'a pas validé l'ensemble de l'UE,

pour la (ou les) activité(s) d'apprentissage pour la(les)quelle(s) l'étudiant a obtenu en juin :

- une mention CM, PP, Z, PR ou FR :

il doit (re)présenter l'évaluation correspondant à cette activité d'apprentissage ;

- une note de 10/20 ou plus :

il voit cette note partielle reportée pour la période d'évaluation de septembre (sauf s'il fait le choix de renoncer à cette note dans la perspective de la réussite de l'UE);

- une note inférieure à 10/20 :

il doit OBLIGATOIREMENT représenter en septembre l'évaluation correspondant à cette activité d'apprentissage.

5. Cohérence pédagogique

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).

Bachelier : assistant social

HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
 Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax : Mail : social.montignies@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Méthodologie du travail social individuel			
Code	18_SOAS2B13E	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	45 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Patricia SCORNEAU (patricia.scorneau@helha.be)		
Coefficient de pondération	40		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Objectif

La formation à l'intervention sociale prend en deuxième année une place qu'elle n'avait pas en première. Lors d'un stage de longue durée, l'étudiant(e) est amené (e) non plus à observer l'intervention des autres travailleurs sociaux mais à intervenir lui-même.

C'est donc le moment propice pour l'aider à structurer et à réfléchir cette action qu'il entreprend. Pour ce faire, il a besoin d'outils « théoriques » qui lui permettront d'éclairer, de comprendre et donc de réorienter cette pratique.

Il ne s'agira pas de « recettes » applicables telles quelles face à telle ou telle situation mais d'outils que l'étudiant aura à se réappropriés en vue de voir ensuite lequel lui paraît utile à lui (elle) face à telle situation concrète.

Ce cours participe pleinement au processus de maturation personnelle et professionnelle chez l'étudiant en lien avec les Activités d'Intégration Professionnelle.

Programme

Le cours de MTSI permettra à l'étudiant d'agir avec méthode. Pour ce faire, il (elle) sera amené à prendre connaissance des diverses méthodes d'investigation, d'analyse, d'intervention et d'évaluation utilisables face à des situations concrètes. Chacune d'elles apparaît plus adaptée pour telle ou telle problématique : travail sur le court terme avec un objectif de changement assez précis travail sur une problématique personnelle plus complexe

- préparer, mener et conclure des entretiens
- comprendre les attitudes qu'ils développent par rapport aux personnes avec qui ils ont des entretiens
- gérer les dynamiques relationnelles présentes dans ces entretiens
- utiliser les principes méthodologiques à bon escient

Objectifs / Acquis d'apprentissage

A l'issue du cours, l'étudiant-e sera capable de :

- Etablir une relation d'aide en faisant preuve d'empathie, respect et authenticité
- Créer un "espace" qui permette à l'utilisateur de s'exprimer en toute confidentialité
- Analyser la demande
- Utiliser une méthodologie qui structure son entretien
- Récolter des informations utiles à la réalisation d'anamnèses
- Clarifier les demandes, attentes, besoins des personnes
- Identifier les ressources des usagers avec leur aide
- Etablir une collaboration avec les usagers
- Favoriser l'autonomie en accompagnant les bénéficiaires
- Evaluer les résultats

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Le syllabus contient un contenu théorique structuré qui permet de s'appuyer pour sa pratique sur des

- grilles méthodologiques
- outils d'analyse transactionnelle

Démarches d'apprentissage

Divers outils théoriques sont proposés aux étudiants, des exercices, des mises en situation seront réalisés en petits groupes .

Ce qui permettra à l'étudiant de réfléchir en sous groupes et de confronter théorie et pratique

Dispositifs d'aide à la réussite

Dispositif favorisant l'appropriation de la matière par l'étudiant : exercices et mises en situation en petits groupes.

Sources et références

Syllabus, intervenants extérieurs

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

4. Modalités d'évaluation

Principe

En première session, l'évaluation comporte deux volets :

- Volet 1 au Q1 : participation aux ateliers pratiques avec intervenants extérieurs : **10% de la note.**
En cas d'absence à la journée, non couverte par un certificat médical, l'étudiant obtient la note de 0 pour le volet 1.
- Volet 2 au Q2 : travail écrit individuel + présentation orale : **90% de la note.**

Le travail individuel du Q2 se réalisera sur base d'une situation vécue en stage, liens avec les outils vus aux cours, autoévaluation.

La note globale de l'épreuve s'obtient par la moyenne pondérée des deux volets.

En cas de non-présentation du volet 2, la mention PP s'impose à l'ensemble.

L'épreuve du Q2 pourra s'organiser hors session si et seulement si les conditions pédagogiques et organisationnelles le permettent.

En seconde session :

En cas d'échec (note inférieure à 10/20) pour l'ensemble de l'épreuve, l'étudiant représente le volet ou les volets pour lequel/lesquels il est en échec :

- Volet 1 : réalisation d'un travail écrit individuel portant sur un aspect du cours
- Volet 2 : travail écrit individuel + présentation orale si et seulement si le travail écrit est insuffisant (note

inférieure à 10/20).

En cas de mention PP, l'étudiant représente le volet 2 : travail écrit individuel + présentation orale

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Evc	10				
Période d'évaluation			Trv + Exo	90	Trv + Exo	100

Evc = Évaluation continue, Trv = Travaux, Exo = Examen oral

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 40

Dispositions complémentaires

L'épreuve du Q2 pourra s'organiser hors session si et seulement si les conditions pédagogiques et organisationnelles le permettent.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).

Bachelier : assistant social

HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax : Mail : social.montignies@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Méthodologie du travail social de groupe			
Code	18_SOAS2B13F	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Stéphane DESPONTIN (stephane.despontin@helha.be)		
Coefficient de pondération	30		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Plus qu'une méthodologie d'intervention, ce cours valorise un positionnement professionnel solidaire, en mettant en évidence le lien social. Il vise à :

- Initier les étudiants aux méthodologies du travail social de groupe;
- A comprendre l'intérêt d'une philosophie solidaire et collective, en ce compris dans le travail social individuel;
- A éveiller les étudiants à la référence de l'acteur social et de l'agent de changement, en mettant en place des techniques d'animation démocratiques.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

A l'issue du cours, l'étudiant sera capable de :

- Définir et de distinguer les méthodologies de travail social de groupe et communautaire :
 - être capable de décrire les critères de distinction de chaque méthodologie ;
 - être en mesure d'expliquer la valeur ajoutée des méthodologies collectives.
- Décrire, expliquer, expérimenter les points de repère de l'animation de réunion.
- Sensibiliser à des techniques spécifiques d'animation par le biais d'une expérimentation et exploration en classe.
- Décrire la démarche de gestion de projet en identifiant le contexte de départ, l'action, l'évaluation et les perspectives.
- Expérimenter la prise de parole être en mesure de structurer un bref discours, d'identifier les paramètres des langages verbal et non-verbal.
- Initiation à la dynamique des groupes de paroles en décrivant les objectifs des groupes de parole et par l'expérimentation en classe.
- Initiation au travail en réseau: comment créer du réseau, en tant que professionnel mais aussi pour les bénéficiaires. Comment tenir compte de ce réseau (enjeux, ...).

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

• Principales matières vues : les valeurs du travail social collectif, distinctions entre travail social individuel, de groupe et communautaire, la gestion de projet, l'animation de groupe, la gestion de conflit, le groupe de paroles, liens avec la pratique de stage, la prise de parole, le réseau.

Démarches d'apprentissage

- Alternance de théorie et de pratique
- Alternance d'individuel et de collectif
- Valorisation des pédagogies actives et interactives

Dispositifs d'aide à la réussite

- Le professeur peut être interpellé à tout moment dans le processus de déroulement du cours.
- La pédagogie du projet donne du sens, favorise le lien théorie - pratique et favorise les transferts avec les autres cours de méthodologie

Sources et références

- Les supports seront déposés sur ConnectED au fur et à mesure des séances.
- Les contenus théoriques sont complétés par des annexes.
- Des professionnels extérieurs seront invités pour illustrer sa pratique (exemple : la prise de parole, la gestion de projets,...).

Le cours prendra comme supports les écrits suivants:

- DE ROBERTIS C. et HENRY P., Méthodologie de l'intervention en travail social, Presses de l'EHESP, 2018.
- STEINBERG M.D., Le travail de groupe, un modèle axé sur l'aide mutuelle. Pour aider les personnes à s'entraider. Québec, Presses de l'Université de Laval, 2008
- HOUGRON T. et COUSTY J-J., La conduite de projet, DUNOD, 2015.
- BERTEAU G., La pratique de l'intervention de groupe: perceptions, stratégies et enjeux. Québec, Presses de l'Université du Québec, 2006.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation repose sur deux notes égales :

- une note sur 20 correspondant à un examen écrit en Janvier (concernant le noyau dur de la matière vue en Q1);
- une note sur 20 correspondant à un examen écrit individuel remis en Juin.

La non-présentation d'une des parties a pour conséquence la mention "PP" pour l'ensemble de l'épreuve.

En seconde session, l'étudiant représentera la ou les parties non-présentées ou pour lesquelles il est en échec, selon les mêmes modalités qu'en 1ère session.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Ève	50	Èxe	50	Èxe	100

Ève = Évaluation écrite, Èxe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 30

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).

Bachelier : assistant social

HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax : Mail : social.montignies@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Méthodologie de l'action collective			
Code	18_SOAS2B13G	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	15 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Valérie ALBERTUCCIO (valerie.albertuccio@helha.be)		
Coefficient de pondération		20	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

L'action collective est un moyen d'action en vue de produire du changement. Moyen qui privilégie notamment l'implication des populations concernées. L'action collective est une forme d'action sociale qui suppose la mobilisation des populations concernées par le changement nécessaire.

Ce cours de méthodologie du travail social propose de s'intéresser de plus près aux pratiques de TS axées sur la transformation sociale.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Sensibiliser les étudiants à la méthodologie de travail social communautaire.

- Concevoir le rôle de l'AS en tenant compte du concept d'acteur social, en d'autres termes, former des CRACS (citoyens responsables actifs critiques et solidaires) :
 - o En reliant et en articulant les aspects individuels et collectifs (notamment au travers l'observation d'expériences de stage).
 - o En appréhendant la dimension politique du métier d'assistant social.
- Concevoir le rôle de l'AS comme 'tremplin' à l'émancipation individuelle et au changement collectif.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Le cours tente de donner des réponses aux éléments de connaissance suivant :

- La transformation sociale. Concerne-t-elle le TS? Concerne-t-elle le citoyen?
- Quel équilibre chercher en tant que TS entre l'émancipation des personnes et la transformation sociale? Prisme d'analyse privilégié : l'éducation populaire.
- L'éducation populaire, c'est quoi ? Comment s'en emparer en tant que TS?
- Comment le savoir se produit-il? Par la rencontre ...mais à certaines conditions!

Démarches d'apprentissage

Le cours propose une courte immersion dans la sphère du TS éveilleur et acteur de changement. Il se base essentiellement sur le partage de connaissance, sur la découverte, sur l'étonnement.

Des activités d'intégration peuvent être proposées en complément des séances de cours.

Le cours invite à la co-construction des savoirs entre étudiants au départ de lectures partagées.

Enfin le cours propose des éléments de transfert avec d'autres disciplines enseignées dont de façon privilégiées la méthodologie du TS de groupe et la méthodologie du projet.

Dispositifs d'aide à la réussite

Le cours se donne en groupe restreint de façon à favoriser la circulation de la parole.

La démarche de co-construction des savoirs est également impliquante.

Une attention particulière peut ainsi être portée à l'accroche de l'ensemble des étudiants à la matière.

La présence au cours est une condition nécessaire à la réussite.

Un place est réservée durant les séances de cours pour échanger sur les travaux certificatifs attendus.

Sources et références

Des notes de cours ainsi que différents articles de références seront mis à disposition des étudiants

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

L'ensemble des documents seront disponibles sur Connect ed

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation du cours se base sur la réalisation de trois travaux.

Deux travaux à effectuer durant les séances de cours (trav 1 valeur 10% et trav 2 valeur 30%).

Un travail à présenter durant la session d'examen (trav 3 valeur 60%)

En cas d'échec en 1^o session, Le 1er travail n'intervient plus dans la cotation. Le 3ème travail est porté à 70%. Les épreuves 2 et 3 seront présentées durant la session d'examen.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Trv	40				
Période d'évaluation	Evm	60			Exm	100

Trv = Travaux, Evm = Évaluation mixte, Exm = Examen mixte

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).